

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la
Province de l'Ituri.



Credit photo : Jean-Marie Kasaku



Programme
Alimentaire
Mondial

LAURÉAT DU
PRIX NOBEL
DE LA PAIX 2020

Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) dans les provinces de l'Ituri, Tshopo et Haut- Uélé

Données collectées : au mois d'août 2020 ;
Rapport publié en janvier 2021.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Évaluation Approfondie de La Sécurité Alimentaire en situation d'urgence dans les provinces de l'Ituri,
Tshopo et Haut Uélé

Données collectées en août 2020.

Rapport publié en janvier 2021.

Composition de l'équipe de coordination et de collecte des données :

PAM

- M. Jean-Marie KASEKU
- Mme Giada Di Maria
- M. Pembe LERO
- Mme Aysha TWOSE
- M. Alexandre REOUNODJI

Cluster Sécurité alimentaire

- Donatien Muyunga, Chef de Bureau FAO Ituri pour le cluster secal.
- Landan Prudent, Chef du Bureau FAO

Gouvernement

- Lokadi Thabay Bonaventure, Inspecteur provincial de l'agriculture

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Siège social : 116, Bâtiment de la MIBA, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, RD-Congo.

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique à l'adresse ci-après : http://dataviz.vam.wfp.org/reports_explorer.

Table des Matières

Résumé Exécutif.....	6
1. Contexte et objectif de l'enquête	8
2. Méthodologie et Échantillonnage	9
3. Résultats.....	10
3.1 Sécurité Alimentaire.....	10
3.2 Consommation Alimentaire	12
3.3 Indice Domestique de la Faim.....	14
3.4 Vulnérabilité Économique.....	15
3.5 Épuisement des Actifs Productifs.....	16
3.6 Agriculture.....	18
3.7 Élevage.....	18
3.8 Accès à l'eau	19
3.9 Accès au crédit.....	20
4. Causes de l'insécurité alimentaire	21
4.1 Chocs subis au cours des trois mois précédant l'enquête	21
5. Conclusions	23
Recommandations	23

Tableaux

Tableau 1: Nombre de déplacés au 1 ^{er} Juin 2020 (Commission Mouvement de Population).....	8
Tableau 2 : Console CARI sur la sécurité alimentaire dans l'Ituri	10
Tableau 3 : Prévalence de la sécurité alimentaire dans les territoires enquêtés.....	10
Tableau 4 : Proportion des dépenses alimentaires sur le total selon le statut du ménage	15
Tableau 5 : Stratégies d'adaptation utilisées par territoire	16
Tableau 6 : ISS-r moyen par territoire et province	17

Figures

Figure 1 : Tendances de l'insécurité alimentaire 2019-2020 Ituri.....	11
Figure 2 : Consommation des différents groupes d'aliments-moyenne de l'Ituri	13
Figure 3 : Faim sévère dans les ménages-moyenne par territoire	14
Figure 4 : Proportion des dépenses alimentaires sur le total mensuel selon les territoires.....	15
Figure 5 : Proportion de ménages n'ayant pas d'animaux	18
Figure 6 : Population utilisant des sources d'eau non aménagées	19
Figure 7 : Proportion de ménages n'ayant pas accès au crédit	20
Figure 8 : Raisons du manque d'accès au crédit par province.....	20
Figure 9 : Proportion des ménages ayant subi un choc.....	21

Acronymes

ADF	Allied Democratic Forces
AS	Aires de Santé
CLIO	Comité Local Inter-Organisations
CODECO	Coopérative pour le Développement du Congo
EFSA	Emergency Food Security Assessment
FARDC Forces	Armées de la République Démocratique du Congo
HHS	Household Hunger Scale
IPC	Integrated Phase Classification
ISS-r	Indice de Stratégie de Survie-réduit
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MVE	Maladie à Virus Ébola
RDC	République Démocratique du Congo
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDAM	Score de Diversité Alimentaire des Ménages
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping
ZS	Zone de Santé

Résumé Exécutif

La situation de sécurité alimentaire des ménages demeure globalement précaire dans les provinces de l'Ituri, Tshopo et Haut-Uélé, suite à une combinaison des chocs, y compris les conflits armés qui déplacent les populations à la fois en Ituri et dans le Nord Kivu voisin, le flux des réfugiés sud soudanais et depuis le mois de mars 2020 les restrictions en vue de contenir l'expansion de la pandémie de covid-19.

Ainsi, pour collecter des données nécessaires à l'actualisation de la cartographie de l'insécurité alimentaire qui résulte des analyses du cadre intégré de classification (IPC), prévues pour le mois d'août 2020, le ministère provincial de l'Agriculture de la province de l'Ituri avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (WFP) a réalisé en août 2020 une évaluation de sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) dont les principaux résultats sont les suivants :

Quelle est la prévalence de l'insécurité alimentaire dans la zone évaluée ?

Globalement 86 % de la population dans les territoires enquêtés est en insécurité alimentaire pour l'ensemble de la zone qui a fait l'objet de l'évaluation. Ceci représente environ 4 933 900 personnes qui sont en insécurité alimentaire globale (sévère + modérée), dont 2 401 561 personnes qui sont en insécurité alimentaire sévère. Dans la zone enquêtée, moins d'1 % de la population a accès à une consommation journalière suffisante riche en fer d'origine animale et moins d'un ménage sur dix consacre moins de 50 % de ses dépenses mensuelles à l'alimentation, suggérant une forte vulnérabilité économique des ménages.

Où se trouvent les personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire ?

La province de l'Ituri présente la proportion des ménages la plus élevée, soit 83 % de la population qui est globalement en insécurité alimentaire, dont 40 % en insécurité alimentaire sévère. Cette prévalence est sensiblement en hausse par rapport à l'année 2019 où elle était de 29 %.

Les territoires de Bafwasende et Faradje sont les plus affectés avec 98 % de ménages en insécurité alimentaire. La situation est aussi préoccupante dans les territoires de Djugu, Dungu et Mahagi où la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 94 %, 88 % et 88 %, respectivement.

Qui sont les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire ?

Les ménages monoparentaux dont les chefs sont soit veufs/ves, divorcés ou de sexe féminin constituent une proportion significative des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (respectivement 50 %, 55 % et 49 %). Les ménages de déplacés et réfugiés ont plus de difficultés d'accès à la nourriture : respectivement 56 % et 80 % d'entre eux se procurent suffisamment d'aliments et ont une consommation alimentaire pauvre. Presque la moitié de ces ménages ont dû faire recours aux stratégies d'urgence.

Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire ?

La pauvreté systémique qui corrode la population congolaise de manière générale, associée à l'insécurité qui dégrade les moyens d'existence, est la cause sous-jacente de l'insécurité alimentaire dans la zone enquêtée. Cependant, la saison agricole a été perturbée par des fortes pluies qui ont endommagé les cultures et l'épidémie de COVID-19 a ralenti le commerce et les mouvements transfrontaliers avec un impact négatif sur les économies des ménages les plus pauvres. Les chocs variés au niveau des ménages, principalement des maladies graves d'un ou plusieurs membres de la famille, qui érodent les revenus maigres des ménages.

Recommandations :

Sur base des résultats de cette évaluation tels qu'ils sont décrits ci-haut les recommandations ci-dessous peuvent être formulées :

1. Envisager des planifications communautaires participatives dans les zones relativement stables pour mettre en place des projets de résilience aux chocs et accroître les revenus des ménages.
2. Plaidoyer auprès du Gouvernement pour une réforme foncière.
3. Intensifier la sensibilisation sur les mesures de prévention de l'épidémie de COVID-19 dans les milieux ruraux.
4. Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en milieu rural.
5. Faciliter la mise en valeur des terres marginales (bas-fonds).
6. Mobiliser des ressources pour répondre aux besoins croissants des personnes déplacées, réfugiées et aux familles d'accueil vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
7. Envisager d'étendre les enquêtes *Emergency Food Security Assessment* (EFSA) sur toutes les provinces sous la gestion de Comité Local Inter-Organisations (CLIO) de Bunia.

1. Contexte et objectif de l'enquête

Au cours du premier semestre de l'année 2020 la province de l'Ituri reste marquée par la recrudescence de l'activisme des groupes armés, particulièrement dans les territoires de Djugu, Mahagi et Irumu, exacerbant une situation humanitaire déjà précaire.

L'apparition des nouveaux groupes armés tels que la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO), Zaire, FPIC (Chini ya kilima) a augmenté les tensions interethniques et ruiné les efforts du Gouvernement de négociations pour la démobilisation des éléments de ces groupes armés afin de restaurer la paix dans la province. Ces groupes armés font des incursions dans des villages, incendient les maisons, pillent les biens et tuent les habitants ; une situation qui oblige les populations à se déplacer vers des localités un peu plus stables.

Selon la Commission Mouvement de Population, au 1^{er} Juin 2020, la province de l'Ituri compterait environ 1 678 000 personnes déplacées, mais rien que pour le premier semestre de 2020, environ 761 000 nouveaux déplacés ont été enregistrés.

Tableau 1: Nombre de déplacés au 1^{er} Juin 2020 (Commission Mouvement de Population)

Territoire	2018	2019	2020
Aru	62	-	-
Djugu	420.895	127.797	155.767
Irumu	104.345	39.062	148.943
Mahagi	72.538	104.378	421.312
Mambasa	5.177	42.278	35.225
Total	605.035	315.534	763.267
<i>Grand Total</i>	1.683.836		

D'autres facteurs perturbent la sécurité dans l'Ituri sont les suivants :

- 1) L'instabilité dans la partie Nord de la province du Nord Kivu qui affecte celle de l'Ituri en lui apportant son lot des déplacés qui fuient les tueries perpétrées par les *Allied Democratic Forces* (ADF) Nalu.
- 2) Les effets de la crise politico-militaires de ce pays, notamment l'afflux sporadique de réfugiés sud soudanais dans les localités proches de la frontière telles que Meri et Biringi (territoire de Aru).

Selon l'analyse du 17^{ème} cycle du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) 2019 environ 44 % de la population de l'Ituri seraient en insécurité alimentaire, en phase 3 et 4. A cause des mouvements de population fuyant des affrontements armés et des pluies mal distribuées dans l'espace et dans le temps, la campagne agricole a été perturbée, entraînant encore plus de difficultés d'accès et de disponibilité de nourriture. En termes de projection, l'IPC

17^{ème} Cycle, pour les 6 premiers mois de l'année 2020, présageait un statu quo de cette situation d'insécurité alimentaire.

L'objectif de la présente enquête est de fournir des informations fiables sur la situation de la sécurité alimentaire actuelle dans les territoires mentionnés afin de guider des éventuels ajustements des programmes de sécurité alimentaire mis en place par le Gouvernement et ses partenaires.

Selon le EFSA dans la province de l'Ituri réalisé en 2019 :

- Environ 4 385 000 personnes dans l'Ituri étaient en insécurité alimentaire, dont environ 1 590 000 en insécurité alimentaire sévère.
- Taux de 81 % de ménages en insécurité alimentaire. Le territoire de Djugu était le plus touché avec 89 % des ménages.
- Seuls 9 % des déplacés et 8 % des retournés ont une consommation alimentaire acceptable.
- Seulement 1 % de la population a une consommation journalière suffisamment riche en fer.
- Pour six ménages sur dix les dépenses alimentaires représentent plus de 75 % des dépenses mensuelles.
- La moitié des ménages rapatriés a eu recours aux stratégies d'urgence.
- Le taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois était de 12 %.

2. Méthodologie et Échantillonnage

Période et lieux L'enquête s'est déroulée pendant la période du 24 juillet au 18 août 2020 dans cinq territoires dans la province de l'Ituri, deux dans celle du Haut-Uélé, un territoire de la province de Tshopo et un dans la ville de Bunia.

Sondage La méthodologie de l'enquête consistait en un sondage stratifié probabiliste à deux degrés, avec comme unité primaire les villages et, comme unité secondaire, les ménages échantillonnés dans chaque village.

Échantillon L'échantillon, ajusté selon le poids démographique de chaque zone de santé (ZS) et l'ampleur du choc subi, est constitué de **390 ménages par territoire**. Dans l'ensemble 3 266 ont été effectivement sondés avec un taux de réalisation de 98 %. L'écart est justifié par les contraintes d'accès physique et sécuritaire, principalement en territoire de Djugu.

Outils de collecte Les questionnaires ont été administrés à l'aide de tablettes et de Smartphones, en utilisant la plateforme the MODA.

Difficultés rencontrées Du fait de la difficulté d'accès physique ou sécuritaire quelques villages ont dû être remplacés par d'autres, plus stables, en territoire de Djugu, Irumu, Mambasa notamment Bela/Luemba ; Tchabi/Malaya.

Les données nutritionnelles n'ont pas été collectées lors de cette enquête à cause de l'épidémie de COVID-19.

3. Résultats

3.1 Sécurité Alimentaire

La situation de la sécurité alimentaire dans la zone enquêtée demeure préoccupante : 86 % de la population est globalement en insécurité alimentaire, dont 47 % en insécurité alimentaire sévère. La situation s'est sensiblement aggravée comparativement à 2019 quand ce taux était de 29 %. Cette prévalence représente environ

4 933 900 personnes qui sont globalement en insécurité alimentaire contre 4 385 000 en 2019, dont environ 2 401 561 qui sont en insécurité alimentaire sévère par rapport à 1 590 000 en 2019.

Tableau 2 : Console CARI sur la sécurité alimentaire dans les zones enquêtées

	Domaine	Indicateurs	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Statut actuel	Consommation alimentaire	SCA	Acceptable 15 %	-	Limite 41 %	Pauvre 41%
			Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires dans le budget (%)	<50% 9 %
	Épuisement des actifs	Indice de Stratégies de Survie		Aucune 30 %	Stress 14 %	Crise 31 %
Indice de sécurité alimentaire			1 %	13 %	39 %	47 %
Prévalence des ménages en insécurité alimentaire dans l'Ituri					86 %	

Tableau 3 : Prévalence de la sécurité alimentaire dans les territoires enquêtés.

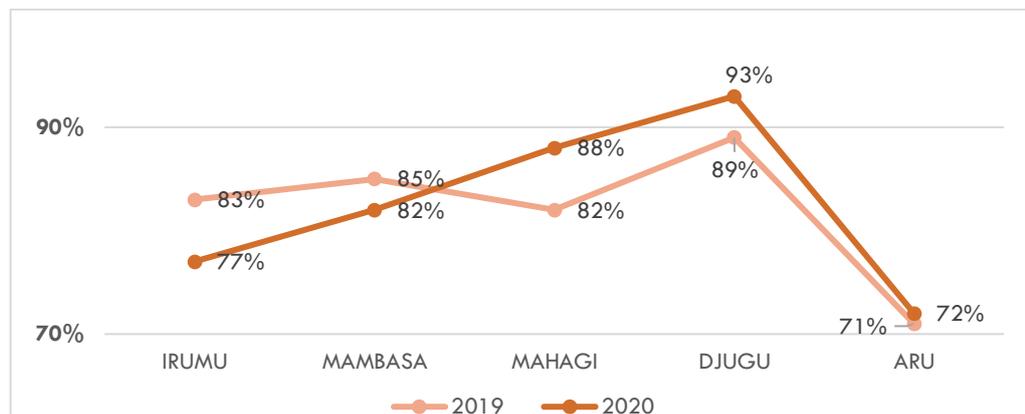
Province	Territoire	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Ituri	Irumu	1%	22%	47%	30%
	Mambasa	-	17%	57%	26%
	Djugu	-	6%	32%	62%
	Mahagi	-	12%	37%	51%
	Aru	2%	26%	44%	29%
Tshopo	Bafwasende	-	2%	32%	66%
Haut-Uélé	Faradje	-	2%	23%	76%
	Dungu	-	13%	27%	61%

Le tableau 3 ci-dessous montre que tous les territoires de l'Ituri sont confrontés à une forte prévalence de l'insécurité alimentaire. A Djugu, Mahagi et Mambasa, les proportions des ménages en insécurité alimentaire sont respectivement de 93 %, 88 % et 82 %. La situation dans le territoire de Djugu est particulièrement inquiétante : depuis 2015, la proportion des ménages en insécurité alimentaire globale est passée de 27 % à 93 %. Cette

détérioration est essentiellement due à l'instabilité dans la zone caractérisée par une recrudescence des violences des groupes armés qui contraignent les populations à des déplacements répétitifs. Cette situation ne permet pas aux populations de ce territoire de mener paisiblement leurs activités de moyens d'existence, affectant ainsi négativement leur sécurité alimentaire.

En outre, les restrictions des mouvements transfrontaliers suite à l'épidémie de COVID-19 ont contribué à la détérioration de la sécurité alimentaire dans les territoires qui partagent leurs frontières avec l'Ouganda, notamment à Mahagi et Aru.

Figure 1 : Tendances de l'insécurité alimentaire 2019-2020 Ituri



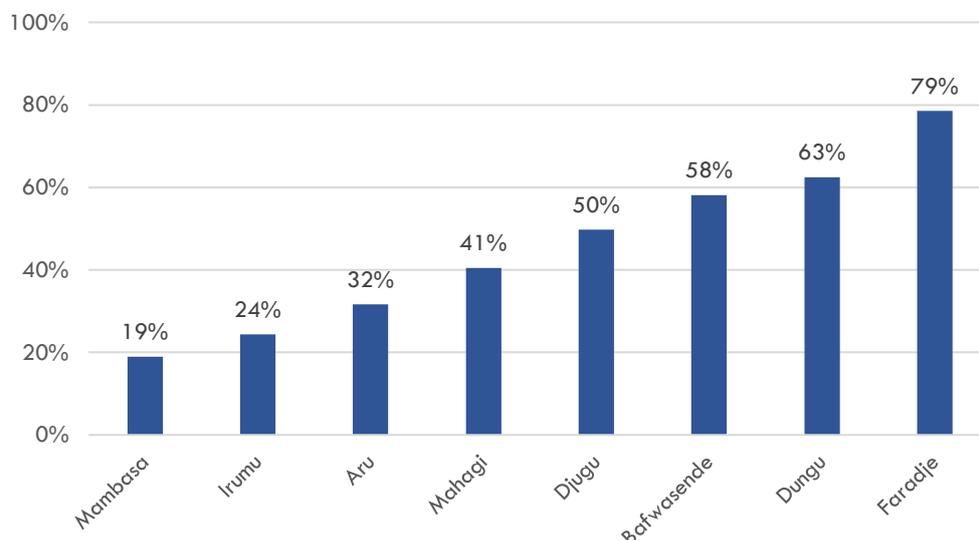
La figure 1 ci-dessus illustre une tendance de la proportion des ménages en insécurité alimentaire qui est à la hausse dans les territoires de Mahagi, Djugu et Aru, où le pourcentage des ménages en insécurité alimentaire a augmenté de 6 points de %, 4 points de % et 1 point de %, respectivement. En revanche, cette tendance est à la baisse dans les territoires de Irumu et Mambasa, où le pourcentage des ménages en insécurité alimentaire a régressé de 6 points de % et de 3 points de %.

3.2 Consommation Alimentaire

Score de Consommation Alimentaire-Nutrition ¹

Presque un tiers des ménages de l'Ituri (34 %) a une consommation alimentaire pauvre.

Figure 2 : Proportion des ménages avec un SCA pauvre



Territoire Dans le territoire de Faradje, dans la province de Haut Uélé- ZS d'Aba, où le sondage a été plus orienté vers les zones d'accueil des réfugiés sud soudanais, environ 79 % de ménages sont caractérisés par une consommation alimentaire pauvre, ce qui est alarmant.

Province Cette prévalence est aussi très élevée dans la province de Tshopo, précisément dans le territoire de Bafwasende, où plus de la moitié des ménages (58 %) ont une consommation alimentaire pauvre.

Statut ménage Les ménages des déplacés et des réfugiés ont plus de difficulté d'accès à la nourriture : seuls 10 % et 2 % d'entre eux bénéficient d'une consommation alimentaire acceptable.

Statut matrimonial Les ménages monoparentaux dont les chefs de famille sont soit veuf(ve)s ou divorcé(e)s sont plus souvent caractérisés par une consommation alimentaire pauvre que les ménages avec un chef marié ou célibataire (respectivement 50 %, 55 % et 39 %, 43 %).

Sexe du chef de ménage Les ménages dirigés par les femmes présentent des proportions des ménages en insécurité alimentaire plus élevées comparativement aux ménages dirigés par les hommes, suggérant que les ménages qui ont la femme comme chef, sont plus affectés par l'insécurité alimentaire par rapport à ceux dirigés par les hommes, respectivement 85 % et 90 %.

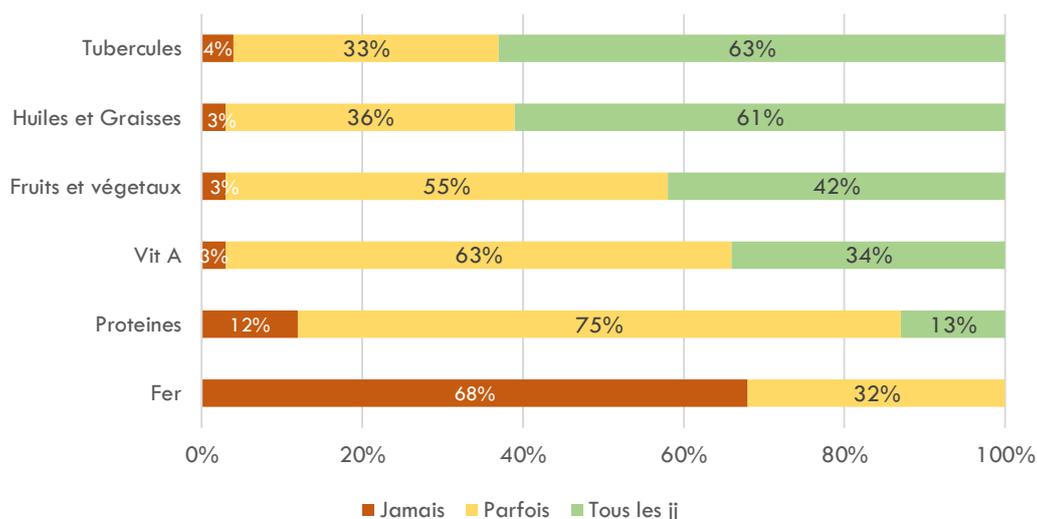
¹ La consommation alimentaire des ménages, mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA-N), fournit des éléments sur l'accessibilité aux aliments et la qualité de la consommation alimentaire. Les groupes sont reportés sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils de 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : pauvre (SCA ≤ 28), limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et acceptable (SCA > 42). Pour plus d'informations: http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp277333.pdf

En analysant la composition de la nourriture des ménages enquêtés, les nutriments et leur fréquence de leur apport, on constate que les ménages ont une consommation en fruits et légumes, en huiles/grasses globalement acceptable. Cependant, la consommation d'aliments riches en fer d'origine animale est très faible : moins d'1 % des ménages en consomment régulièrement, une tendance qui reste constante depuis l'année passée.

En effet, dans tous les territoires il y a au moins 47 % de ménages caractérisés par une consommation alimentaire sans fer, mais la pauvreté du fer arrive à toucher le 96 % de la population dans le territoire de Faradje.

Les ménages vivant en dehors de leur milieu habituel de résidence, tels que les déplacés et les réfugiés, éprouvent plus de difficultés d'accès aux aliments riches en fer : respectivement 83 % et 99 % de ces ménages n'y ont pas accès.

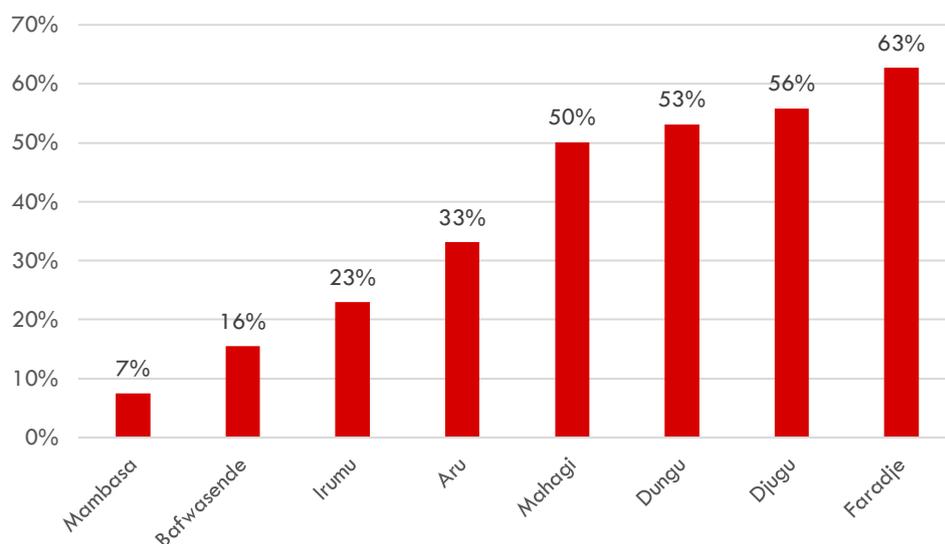
Figure 3 : Consommation des différents groupes d'aliments-moyenne de l'Ituri



3.3 Indice Domestique de la Faim²

L'approche utilisée par le Household Hunger Scale (HHS) est basée sur l'idée que l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice.

Figure 2 : Faim sévère dans les ménages-moyenne par territoire



Les ménages enquêtés n'arrivent pas à maintenir un régime alimentaire constant en temps de difficultés financières. Le manque de stocks alimentaires et/ou de ressources des ménages serait la raison de sauter un ou plusieurs repas ou de passer une journée entière sans manger.

Territoire Les difficultés alimentaires mesurées par cet indice sont plus fréquentes chez les ménages dans les territoires de Faradje (63 %), Djuju (56 %), Dungu (53 %) et Mahagi (50 %).

Province La province du Haut-Uélé est celle où la faim sévère est plus fréquente, suivie par celle de l'Ituri et celle de Tshopo, étant la fréquence moyenne de 63 %, 35 % et 16 % respectivement.

Statut ménage Si en moyenne 36% de ménages sont confrontés à ce problème, cette proportion est de 65 % chez les réfugiés, de 56 % chez les déplacés, et de 50 % chez les retournés, encore une fois les catégories les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Statut matrimonial du chef de ménage Les ménages ayant un chef veuf ou veuve sont plus exposés à la faim sévère par rapport aux autres (respectivement 51 %, 44 %, 42 % et 32 % pour les ménages dirigés par des veufs, divorcé(e)s, célibataires et marié(s)).

Sexe du chef de ménage Les ménages guidés par des femmes sont plus fréquemment exposés à la faim sévère par rapport aux ménages dirigés par les hommes respectivement (47 % contre 32 %).

Taille du ménage La taille du ménage ne semble pas être une variable qui influence la privation alimentaire des ménages.

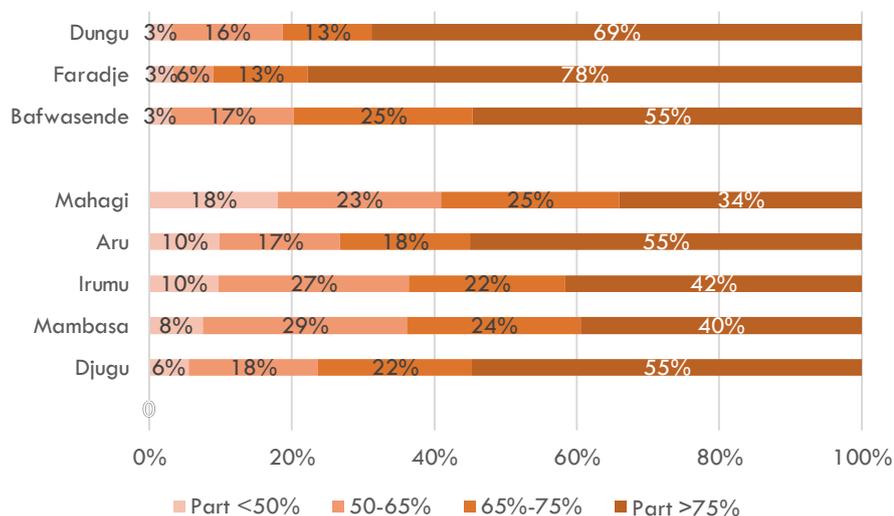
² L'Indice Domestique de la Faim est un indice de privation alimentaire dans les ménages. Pour plus d'information veuillez consulter les lignes guide au lien suivant : <https://www.fantaproject.org/sites/default/files/resources/HHS-Indicator-Guide-Aug2011-FRANCAIS.pdf>

3.4 Vulnérabilité Économique³

Dans l'Ituri 46 % des ménages allouent plus du 75 % de leurs dépenses mensuelles à la nourriture, laissant très peu de place aux autres postes de dépenses, tels que la santé, l'éducation, le transport ou l'épargne. Seul un ménage sur dix consacre moins de 50 % de ses dépenses mensuelles à l'alimentation, une valeur similaire à celle de l'année passée.

Figure 3 : Proportion des dépenses alimentaires sur le total mensuel selon les territoires

Territoire La situation semble très préoccupante dans la zone d'accueil des populations réfugiées notamment à Dungu et Faradje où les proportions de ménages qui effectuent plus de trois quarts des dépenses dans l'alimentation sont respectivement de 69 % et 78 %. La plupart de ces ménages dépendent de l'assistance humanitaire, mais elle a connu une interruption pendant trois mois suite aux contraintes liées au COVID-19.



Statut du ménage Les ménages qui éprouvent plus de difficultés économiques à satisfaire leurs besoins alimentaires sont les réfugiés, presque deux ménages sur trois d'entre eux allouent plus de deux tiers des dépenses mensuelles à la nourriture.

Statut matrimonial du chef de ménage Les ménages dirigés par des chefs veuf(ve)s ou divorcés sont économiquement plus vulnérables par rapport à ceux ayant des chefs célibataires ou marié(e)s (respectivement 60 %, 58 %, 48 % et 47 %).

Sexe du chef de ménage Les ménages ayant un chef femme ont des dépenses alimentaires majeures de 75 % plus fréquemment par rapport aux ménages dirigés par les hommes (56 % contre 48 %).

Tableau 4 : Proportion des dépenses alimentaires sur le total selon le statut du ménage

Taille du ménage Les ménages composés de 1 à 3 membres semblent être ceux qui ont plus fréquemment une proportion de dépenses alimentaires dépassant le

	Part <50 %	50-65 %	65 %-75 %	Part >75 %
Réfugié	6 %	8 %	13 %	73 %
Résident	8 %	22 %	23 %	47 %
Déplacé en famille ou hors camp	9 %	20 %	21 %	50 %
Retourné	14 %	18 %	24 %	44 %

³ Mesurée à travers la proportion des dépenses que les ménages affectent à la nourriture sur les dépenses totales au cours des 30 jours précédant l'enquête, cet indicateur fournit des informations sur la vulnérabilité des ménages : plus ils dépensent pour la nourriture, plus grandes sont leur vulnérabilité et leur pauvreté.

3.5 Épuisement des Actifs Productifs

3.5.1 Stratégies non alimentaires

Les ménages éprouvent énormément de difficultés à se procurer de la nourriture. Pour ce faire, ils utilisent différentes stratégies de survie.

Province Dans la province de l'Ituri, la proportion des ménages concernés par cette stratégie d'urgence s'élève à 29 %, contre 19 % dans celle du Haut-Uélé et 8 % dans celle de Tshopo.

Territoire Les territoires qui ont les proportions de ménages ayant eu plus recours aux stratégies d'urgence sont ceux de **Aru** et **Mahagi** (52 % dans les deux territoires) et **Djugu** avec 40 % des ménages. En effet, les territoires de Mahagi et Aru partagent leurs frontières avec l'Ouganda avec lequel les échanges économiques sont en baisse suite à l'épidémie de COVID-19. Dans le cas de Djugu par contre, l'insécurité qui fragilise les moyens d'existence serait la cause majeure du recours à ces stratégies.

Les ménages sont classés en quatre groupes, selon:

- 1) leur **manque** de recours à des stratégies,
- 2) leur recours uniquement à des stratégies de **stress**, (emprunt, crédit, vente animaux),
- 3) leur recours à des stratégies de **crise** (vente actifs productifs, réduction dépenses), et
- 4) leur recours à des stratégies **d'urgence** (mendicité, activités illégales ou risquées).

Tableau 5 : Stratégies d'adaptation utilisées par territoire

Province	Territoire	Aucune	Stress	Crise	Urgence
Ituri	Irumu	36%	16%	25%	23%
	Mambasa	37%	15%	34%	14%
	Djugu	22%	9%	28%	40%
	Mahagi	6%	8%	34%	52%
	Aru	54%	12%	21%	13%
	Dungu	20%	14%	58%	8%
Ituri		31%	12%	28%	29%
Tshopo	Bafwasende	20%	14%	58%	8%
Haut Uélé	Faradje	35%	25%	20%	19%
TOTAL		30%	14%	31%	25%

Statut ménage Les déplacés en famille d'accueil ont subi une forte pression sur leurs actifs productifs : 47 % d'entre eux ont eu recours aux stratégies d'urgence. Parmi les retournés cette proportion s'élève à 43 % et montre une situation plutôt alarmante.

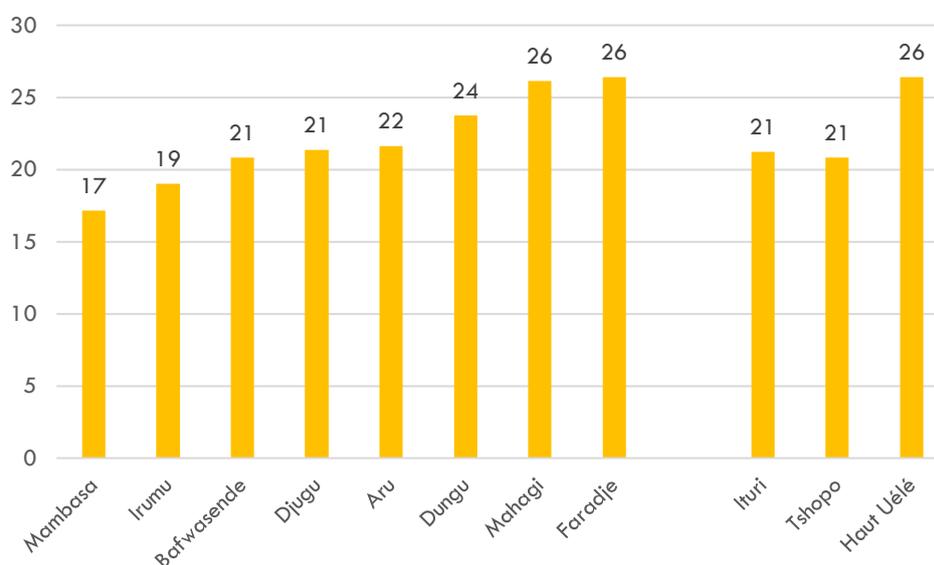
Sexe et Statut matrimonial du chef de ménage Ces variables ne semblent pas avoir beaucoup d'influence sur les stratégies d'adaptation adoptées.

Taille du ménage Il ressort que l'adoption des stratégies pour faire face aux besoins alimentaires soit plus fréquente chez les ménages de grande taille. En effet, presque quatre ménages sur dix (39 %) composés d'un à trois membres ne font pas recours aux stratégies d'adaptation, contre 31 % parmi ceux ayant de 4-6 membres, 26 % parmi ceux ayant de 7-9 membres et 27 % parmi ceux ayant 10 personnes ou plus.

3.5.2 Stratégies alimentaires⁴-Indice de Stratégie de Survie-réduit (ISS-r)

Tous les ménages ont eu recours aux diverses stratégies par manque des moyens suffisant pour survivre. La moyenne de l'ISS-r varie entre 16,6 et 27,1, ce qui est en hausse par rapport à l'année précédente (ISS-r moyen compris entre 9 et 12).

Tableau 6 : ISS-r moyen par territoire et province



Territoire Dans les territoires de Mahagi et Faradje la fréquence du recours aux stratégies alimentaires est plus élevée (respectivement ISS-r =26,1 et ISS-r= 26,4) que dans les autres territoires.

Province Au niveau des provinces, le ISS-r moyen du Haut Uélé, zone d'accueil des populations réfugiées est plus haut que celui des autres provinces (ISS-r=26,4), ce qui traduit une forte vulnérabilité de cette province, probablement à cause des populations réfugiées qu'elles accueillent.

Statut ménage Les ménages réfugiés ont aussi plus recours aux stratégies alimentaires (27) par rapport aux résidents (20), montrant encore une fois leur vulnérabilité supérieure.

Statut matrimonial du chef de ménage Les ménages qui réduisent leur consommation alimentaire par manque de moyen sont typiquement ceux ayant des chefs avec un niveau d'éducation bas ou nul, ceux ayant un chef célibataire (25) par rapport à ceux mariés (21).

Sexe du chef de ménage Les ménages dirigés par les femmes ont fait recours plus fréquemment aux stratégies alimentaires par rapport aux ménages dirigés par les hommes (ISS-r de respectivement 23 et 21).

Taille du ménage La taille du ménage ne semble pas avoir une influence remarquable sur l'adoption des stratégies alimentaires.

⁴ Les stratégies alimentaires sont quantifiées avec l'Indice des Stratégies de Survie simplifié (ISS-r) ou *Coping Strategy Index* (CSI), qui traduit les difficultés auxquelles les ménages ont dû faire face pour s'alimenter au cours des sept jours précédents l'enquête. Plus la valeur de l'indice est élevée plus les ménages ont recours à ces stratégies.

3.6 Agriculture

Possession de terre Environ 80 % de la population de la province de l'Ituri accèdent à la terre en tant que propriété familiale, contre 87 % des ménages de Bafwasende (Tshopo) et seulement 38 % de ceux de Faradje et Dungu (Haut Uélé), qui l'ont reçue sous forme de cadeau (52 % des cas).

A Mambasa, 92 % de ménages estiment en disposer facilement. A Djugu cette proportion est autour de 33 % (la plus faible), ce qui semble lié à l'insécurité qui y rend l'accès difficile et à l'inadéquation dans la répartition des terres entre fermiers et paysans.

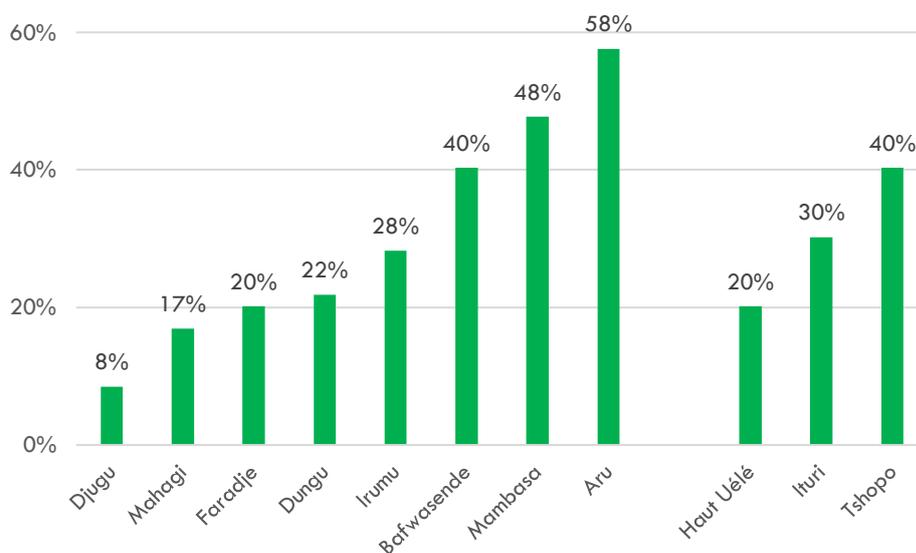
En moyenne, dans la province de l'Ituri, un ménage peut avoir accès à 1,94 ha de terre disponible, contre 1,3 ha de Bafwasende et seulement 0,3 ha à Faradje et Dungu (Haut Uélé).

Manque d'accès à la terre cultivable Le manque de moyens financiers est la raison principale (pour le 68 % des ménages) du manque de terre dans la province de l'Ituri. Chez les ménages retournés cette proportion est la plus élevée (84 % des cas), ce qui fait présager que ces ménages ont dû vendre leurs terres avant de partir et qu'à leur retour ils n'en ont plus dans la majorité des cas. Les trois quarts des ménages déplacés (74 %) sont confrontés à ce problème.

3.7 Élevage

Possession d'animaux La possession d'animaux d'élevage, en général, n'est pas importante dans les zones enquêtées. La proportion la plus petite est observée à Djugu, où seulement 8 % des ménages possèdent des animaux. Ici, comme à Mahagi, le besoin de restaurer le petit élevage s'avère fondamental pour diversifier les sources de revenu des ménages.

Figure 4 : Proportion de ménages n'ayant pas d'animaux



3.8 Accès à l'eau

L'accès à l'eau diffère selon les milieux de résidence. L'accès à l'eau potable reste un problème si l'on considère les proportions de ménages qui accèdent à l'eau de façon rudimentaire.

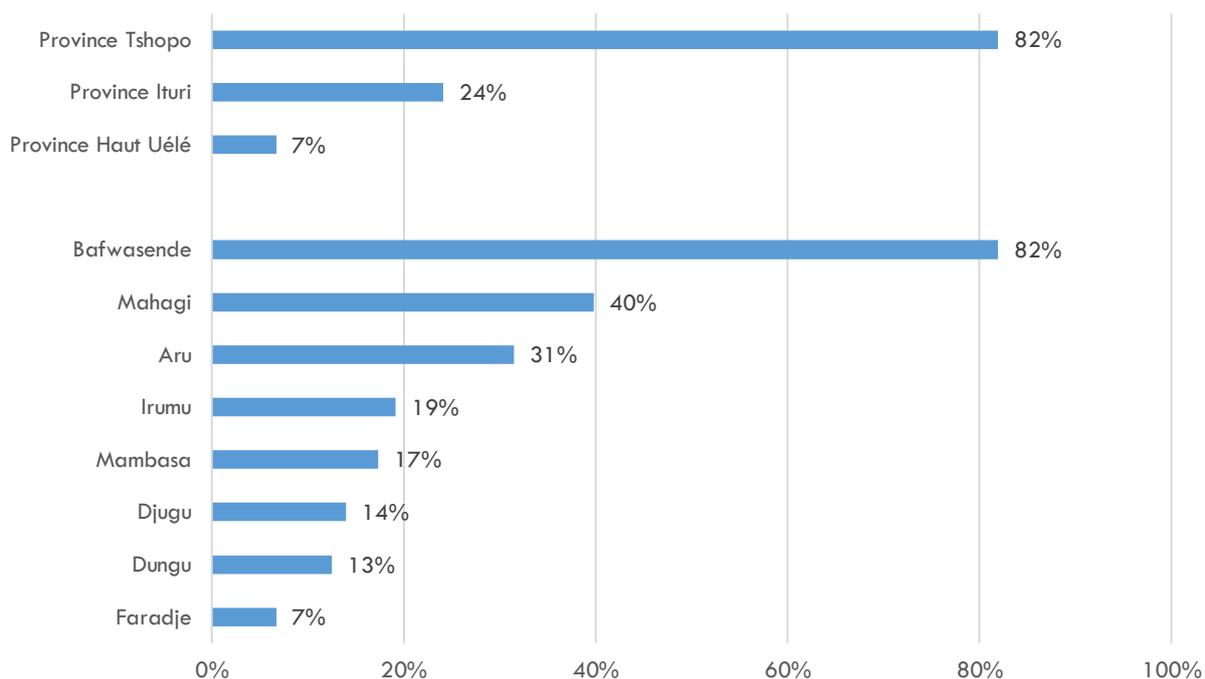
L'accès à l'eau montre de grandes inégalités entre les territoires enquêtés : dans la province de Tshop, à Bafwasende huit ménages sur 10 (82 %) n'ont pas accès à une source d'eau aménagée, avec des conséquences potentielles sur la santé.

Source d'eau non aménagée : puit non aménagé, rivière, lac, cours d'eau.

Source aménagée : robinet, puit aménagé, forage, pompe.

Dans le territoire de Faradje (Haut Uélé) cette proportion est très basse (7 %) probablement parce que la plupart des ménages interrogés sont des réfugiés.

Figure 5 : Population utilisant des sources d'eau non aménagées



3.9 Accès au crédit

Moins de 50 % de personnes interrogées ont accès au crédit. Les raisons principales sont le manque de structures de crédit, l'impossibilité de repayer les dettes mais également le manque d'expérience dans cette pratique.

Il faut noter que les structures de microfinance n'existent presque plus dans les territoires enquêtés et le contexte actuel ne favorise pas leur implantation. Il n'y a pas de différences remarquables dans l'accès au crédit selon le différent statut des ménages.

Pendant les années '90 les institutions de micro finance florissaient dans la RDC. Cependant elles ont commencé à sombrer entre 2000 et 2010 fautes d'une gouvernance rigoureuse et à cause de la crise financière qui a secoué le monde à cette période.

Figure 6 : Proportion de ménages n'ayant pas accès au crédit

Dans le territoire de Djugu la possibilité de contracter une dette est majeure par rapport aux autres territoires. Notamment si dans le Djugu 45 % des ménages ont accès à un type de crédit, cette proportion baisse à entre 22 et 25 % dans l'Aru, Faradje et Bafwasende et même à 11 % dans le Dungu.

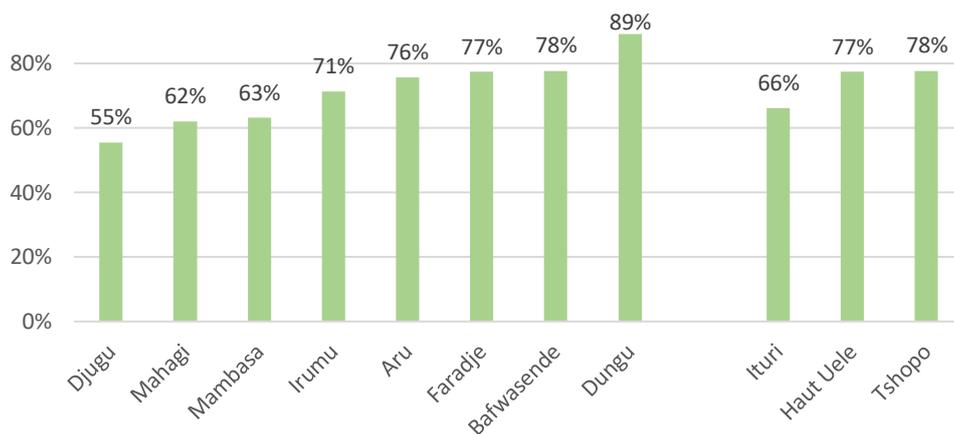
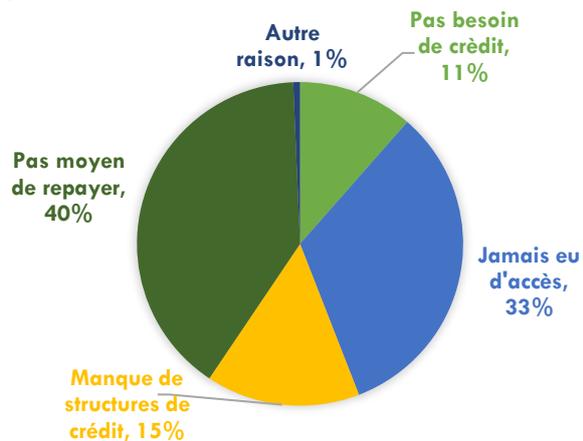


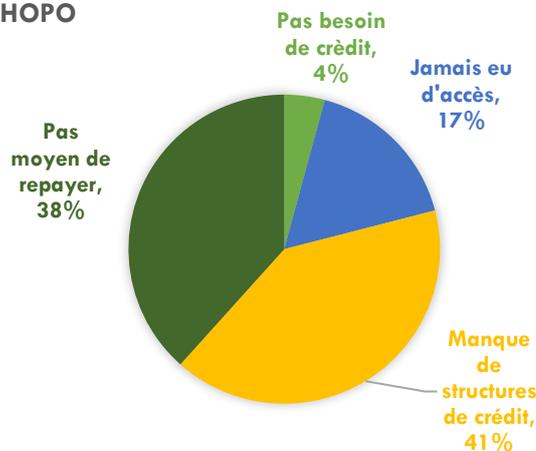
Figure 7 : Raisons du manque d'accès au crédit

ITURI

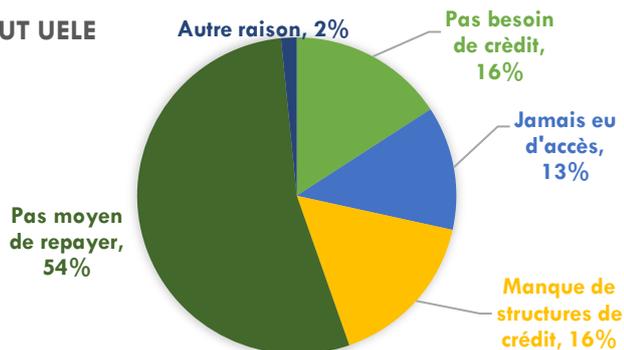


par province

TSHOPO



HAUT UELE



4. Causes de l'insécurité alimentaire

Selon les focus groups avec la population, la pauvreté qui cause le manque d'intrants agricoles et le manque d'infrastructures à plusieurs niveaux (routes impraticables, infrastructures scolaires et sanitaires délabrées, manque d'entrepôts villageois) est la principale cause sous-jacente de l'insécurité alimentaire en RDC.

En outre, la saison agricole a été perturbée à cause des fortes pluies qui ont endommagé les cultures du haricot, réduisant ainsi les sources de revenu des ménages agricoles.

Les données font ressortir une situation plus difficile pour les ménages ayant des chefs femmes, veuves, de taille petite et réfugiés ou déplacés.

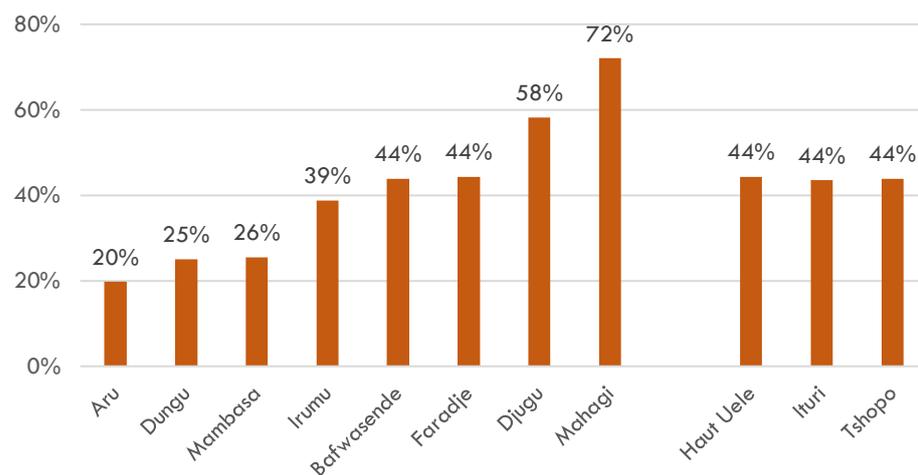
4.1 Chocs subis au cours des trois mois précédant l'enquête

Dans toutes les provinces, 44 % des ménages enquêtés ont déclaré avoir subi des chocs au cours des trois mois précédant l'enquête.

Les principaux chocs subis par les ménages dans la province de l'Ituri sont l'insécurité, les exactions et violences commises par les hommes armés et le COVID-19, tandis qu'en provinces de Haut Uélé et de la Tshopo, le principal choc subi par les ménages est lié aux maladies graves qui ont affecté un ou plusieurs membres du ménage (respectivement 42 % et 60 % des cas).

Dans les territoires de Djugu, d'Irumu et de Mahagi, les chocs principaux sont le déplacement forcé des ménages et l'insécurité alors qu'en territoires de Mambasa, de Bafwasende, de Dungu et de Faradje les maladies graves d'un ou de plusieurs membres de ménages sont les difficultés majeures auxquelles les ménages ont dû faire face.

Figure 8 : Proportion des ménages ayant subi un choc



Aru La prévalence de l'insécurité alimentaire dans le territoire d'Aru est inférieure aux autres territoires et plutôt stable dans le temps, (passant de 71 % en 2019 à 72 %).

La présence des réfugiés sud-soudanais et des déplacés en provenance de Mahagi a mis sous pression les capacités des ménages à s'approvisionner en vivres.

En outre, l'invasion de plantes dites « 2000 an » dans les pâturages et les criquets ravageurs des plantes ont engendré des dégâts considérables aux plantations.

Par ailleurs, la fermeture des frontières à la suite de l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur le commerce transfrontalier : l'appui financier des acheteurs ougandais étant coupé, cela a impacté négativement la disponibilité financière et, en conséquence la nourriture.

Mahagi Dans le territoire de Mahagi la sécurité alimentaire s'est aussi dégradée. Elle est passée de 82 % en 2019 à 88 % en 2020, probablement à cause de l'activisme des groupes armés qui s'est étendu sur plusieurs ZS du territoire (telles que Rimba, Logo, Aungba et Kambala) avec comme conséquence les déplacements massifs de la population vers les ZS de Mahagi, Nyarambe et Angumu. Et cela, sans compter les vagues de déplacés venus du territoire voisin de Djugu.

Dans ce territoire l'accès à l'eau potable se fait à travers des moyens rudimentaires, plus souvent qu'ailleurs : environ 40 % de la population s'approvisionne en eau à partir des puits non aménagés, des sources non aménagées

ou des rivières et lacs. Si des améliorations dans l'approvisionnement en eau ne sont pas mises en place, le risque de maladies transmises à travers l'eau pourrait être élevé

Par ailleurs, bien qu'il est encore difficile d'évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie et la sécurité alimentaire des ménages dans la zone enquêtée, les restrictions en vue de contenir la propagation de cette pandémie, ont négativement influencé les revenus de la population du territoire de Mahagi dans la mesure où les échanges transfrontaliers ont été sensiblement réduits.

Djugu La situation de la sécurité alimentaire y est très préoccupante. La proportion des ménages en insécurité alimentaire est passée de 89 % en 2019 à 93 % en 2020. En effet, ce territoire demeure l'épicentre des violences perpétrées par les groupes armés. D'où, les saisons culturales sont totalement ratées (saison agricole B 2019, saison A 2020) car les déplacements vers les champs sont rendus difficiles. Par ailleurs ici l'accès à la terre cultivable est moins fréquent que dans les autres territoires : seulement 33 % des ménages y ont accès.

L'assistance humanitaire orientée dans ce territoire constitue un énorme appui aux ménages vulnérables, bien que les voies d'accès de la partie ouest (ZS de Bambu, Mangala, Kilo et Mungwalu) soient inaccessibles à la suite des opérations militaires effectuées par les FARDC.

Irumu La proportion des ménages en insécurité alimentaire représente environ 77 % de la population, dont 30 % se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire sévère. Ici la prévalence de l'insécurité alimentaire est en baisse par rapport à l'année 2019 quand cette proportion s'élevait à 83 %. Ce territoire, qui connaît dans sa partie sud un afflux des déplacés en provenance du Nord-Kivu à cause des violences et exactions commises par les ADF Nalu (Tchabi, Luna), jouit de la disponibilité de terres arables et fertiles. Les déplacés y arrivent avec leurs connaissances agricoles. Cela facilite une adaptation rapide dans le mode de vie. Aussi, la période de récolte au cours des évaluations peut avoir une influence sur l'amélioration de la situation alimentaire des ménages.

Mambasa La prévalence des ménages en insécurité alimentaire y est en légère diminution par rapport à 2019, passant de 85 % à 82 %. Cette légère amélioration est probablement due à une majeure stabilité de la sécurité mais également à la fin de l'épidémie de la Maladie à Virus Ébola (MVE) en avril 2020. En outre, la période de l'enquête a coïncidé avec la période de fin de récolte et le début de commercialisation des produits agricoles, donc à une meilleure disponibilité de nourriture.

Pendant il été signalé un manque d'assistance humanitaire pendant les six mois précédant l'enquête.

Bafwasende Dans le territoire de Bafwasende/Tshopo, environ 98 % des ménages vivent en insécurité alimentaire. Cette situation semble un peu surprenante compte tenu de l'environnement de la zone qui est favorable à l'agriculture. Le riz, culture de rente, se pratique deux fois par an, mais dans la plupart des cas la vente se fait avant la récolte, ce qui ne favorise pas les agriculteurs. Par ailleurs, la qualité des semences et le manque assistance technique semblent avoir eu un impact négatif sur la disponibilité alimentaire des ménages de la zone.

Il a été également signalé le manque d'assistance humanitaire pendant les six mois précédant l'enquête.

Bunia Ville/ZS Ici la prévalence de l'insécurité alimentaire est passée de 57 % en 2019 à 64 %. Environ 18 % des ménages sont en insécurité alimentaire sévère. Cette détérioration est probablement due à l'insécurité qui s'est fortement accrue dans la ville. Les prix de certaines denrées de base comme le haricot et le maïs sont en hausse par rapport à la période avant l'épidémie de COVID-19. En outre, plusieurs quartiers de la ville ont accueilli des ménages déplacés ce qui augmente la pression sur les ressources disponibles.

5. Conclusions et Recommandations

5.1. Conclusions

Insécurité alimentaire La prévalence de l'insécurité alimentaire dans la province de l'Ituri et dans les territoires de Faradje et Bafwasenda demeure inquiétante. Elle est supérieure à 70 %, suggérant que 1/3 des ménages dans cette zone fait face à l'insécurité alimentaire. La situation de Faradje, Bafwasenda et Djugu, demeure encore plus alarmante avec un taux d'insécurité alimentaire sévère qui est respectivement de 76 %, 66 % et 61 %.

La consommation des aliments riches en fer d'origine animale est extrêmement faible dans tous les territoires enquêtés.

Causes Outre que la pauvreté et le manque de moyens et d'infrastructures qui sont les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire, les facteurs déterminants qui ont contribué à cette haute prévalence sont le climat d'insécurité et les perturbations climatiques qui ont endommagé les cultures et réduit la production agricole des saisons A et B. En outre la pandémie de COVID-19 a également eu un impact négatif sur les moyens d'existence de la population enquêtée, car le commerce transfrontalier a subi un arrêt et les prix des biens alimentaires ont augmenté par rapport à la période précédant le début de l'épidémie.

Les ménages les plus vulnérables La situation demeure préoccupante particulièrement pour les ménages des réfugiés sud soudanais vivant à Dingu et Faradje. En général presque toute la population de réfugiés et de déplacés est en insécurité alimentaire (respectivement 97 % et 95 %), ce qui est alarmant. La situation est particulièrement inquiétante pour la population réfugiée dont le taux d'insécurité alimentaire sévère est de 77 %.

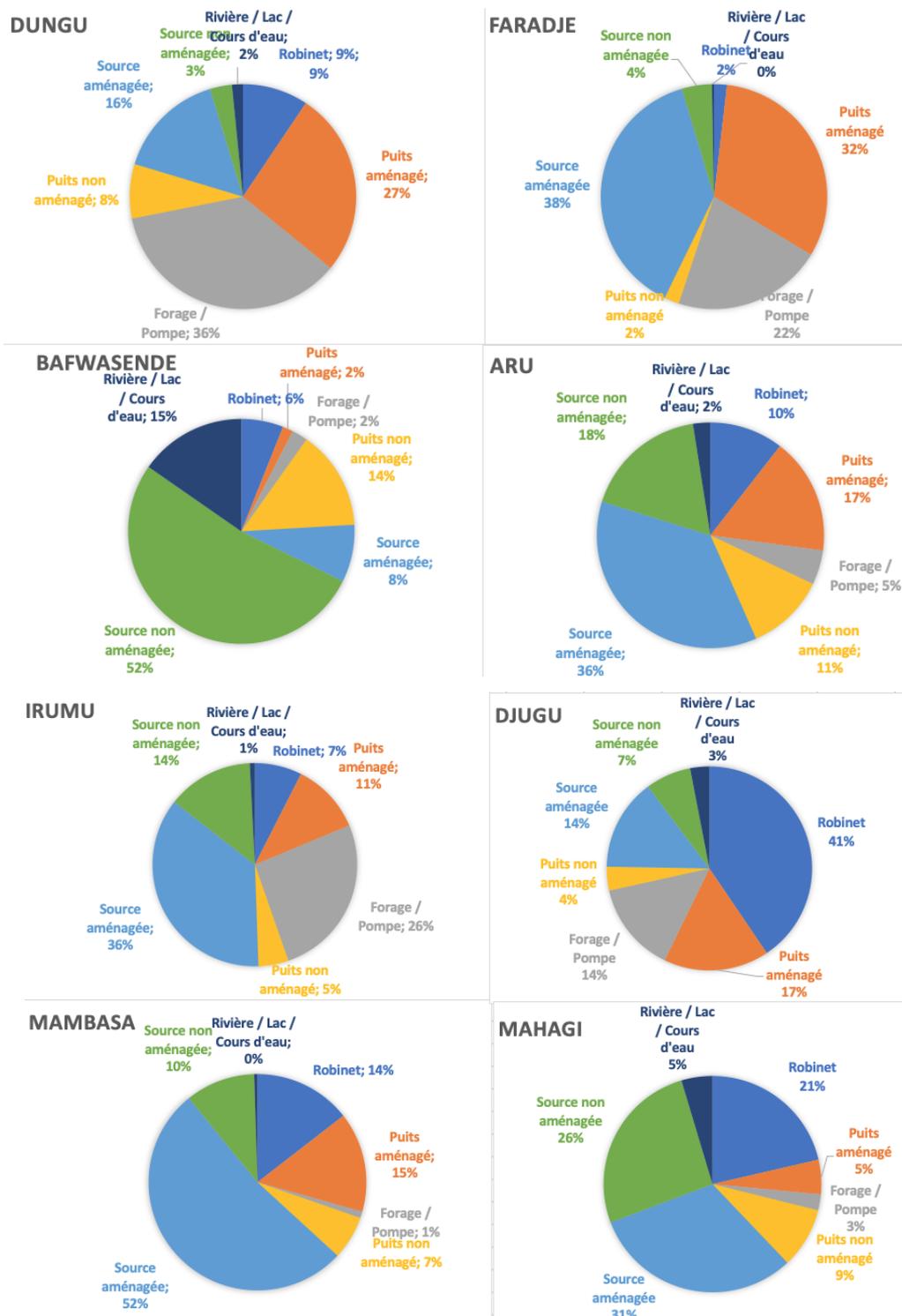
Par ailleurs, la consommation alimentaire est pauvre pour 80 % des réfugiés et 56 % des déplacés. Le ratio des dépenses alimentaires sur les dépenses totales est supérieur à 75 % pour 73 % des réfugiés et 50 % des déplacés.

5.2. Recommandations

L'assistance humanitaire répond aux besoins des ménages ayant subi des chocs, et particulièrement aux besoins immédiats, mais il est nécessaire de rendre les populations autonomes et résilientes aux chocs. Au regard des résultats de cette enquête les actions ci-dessous peuvent être recommandées:

8. Envisager des planifications communautaires participatives dans les zones relativement stables pour mettre en place des projets de résilience aux chocs et accroître les revenus des ménages en redynamisant le secteur agricole et l'élevage (intrants agricoles, géniteurs, encadrement, intrants vétérinaires, unités de transformation...). Cela permettrait également la mise en valeur des terres marginales (bas-fonds) pour résoudre le problème d'accès à la terre.
9. Plaidoyer auprès du Gouvernement pour une réforme foncière, en impliquant le niveau provincial dans la mise en œuvre
10. Intensifier la sensibilisation sur les mesures de prévention de l'épidémie de COVID-19 dans les milieux ruraux.
11. Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en milieu rural, tels que l'eau potable, les soins de santé, les bâtiments écoliers et les équipements...) à travers un travail en synergie avec les institutions locales et les agences nationales et internationales.
12. Faciliter la mise en valeur des terres marginales (bas-fonds) pour résoudre le problème d'accès à la terre.
13. Mobiliser des ressources pour répondre aux besoins croissants des personnes déplacées, réfugiées et aux familles d'accueil vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
14. Envisager d'étendre les enquêtes EFSA sur toutes les provinces sous la gestion de Comité Local Inter-Organisations (CLIO) de Bunia.

Annexe 1 : Types de sources d'eau auxquelles les ménages ont accès



vam
food security analysis

Pour plus amples informations sur cette enquête veuillez contacter :

Mme Giada Di Maria, Chargée du VAM/M&E -AO de Goma,

Mme Aysha TWOSE, Cheffe du VAM et M&E en RDC

M. Pembe LERO, Chargé national du VAM en RDC,

M. Alexandre REOUNODJI, Chef de bureau - Bunia, alexandre.reounodji@wfp.org

M. Jean-Marie KASEKU, VAM Associate - Bunia, jean-marie.kaseku@wfp.org

**LAURÉAT DU
PRIX NOBEL
DE LA PAIX 2020**